

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le mardi 6 septembre 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS: Maire Donald Badger

Conseillers:

#2 Joann McBrine, #4 Frank Simms, #5 Stanley Horne, #6 Cedric Briggs ainsi que l'Inspecteur Municipal Sébastien Meunier et la Directrice-générale Carrol Kralik.

ABSENT : Conseillère #1 Lisa Merovitz

Conseiller #3 Julian Tuer

Visiteurs : +/- 7

 ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL
4.	AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE
5.	VISITEURS / PÉRIODE DE QUESTION
6.	URBANISME
6.1	-Rapport du comité consultatif d'urbanisme
6.2	-Dérogation mineure #051
6.3	-Demande de prolongation du délai prévu pour l'adoption des règlements d'urbanisme de concordance
7.	RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
7.1	-Rapport pour le mois d'août 2011
7.2	-Fin de la période de probation
8.	CORRESPONDANCE
8.1	-MRC Invitation importante gestion des matières organiques
8.2	-Invitation Pierre & Denis Paradis, le début des vendages
8.3	-Appel de projets du pacte rural 2012
9.	ADMINISTRATION
9.1	-Demande de remboursement des taxes municipales 2011 St.
9.2	Andrews -Résolution concernant la liste de destruction des archives
10.	INCENDIE
10.1	-Rapport pour les mois de juillet & août 2011
11.	CHEMINS
11.1	-Rapport concernant les travaux sur les chemins durant le mois d'août 2011
12.	VARIA
13.	COMPTES À PAYER

2.

#080-0911

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Briggs & résolu à l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'amendé.

3.

#081-0911

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Horne

appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 1 août 2011 soit adopté tel que rédigé.

5.

VISITEURS

Claude Cartier, un résident sur chemin Maple Terrace a félicité la municipalité pour sa Rapidité concernant des travaux d'urgence sur le chemin Maple Terrace après les pluies diluviennes de la tempête Irène et après.

6.

URBANISME

6.1

#082-0911

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE le rapport du comité consultatif d'urbanisme soit approuvé tel que préparé.

6.2

#083-0911

Dérogation mineure #051 -#lots 384-1 & 386-1 (17 chemin Summit) Zone municipale RF-1 & RF-2

ATTENDU QU'une dérogation mineure a été demandée de propriétaire des lots 384-1, 386-1 sur chemin Summit;

ATTENDU QUE la dérogation mineure est de réduire la marge de recul arrière applicable à l'agrandissement au bâtiment principal (maison) à 12.21 mètres, plutôt que 25 mètres et de permettre un agrandissement de la maison de 25' x 25' plutôt que 50% du bâtiment existant tel que stipulé à l'article 19.2.5 du règlement de zonage #264-2008;

ATTENDU QUE la dérogation mineure demandée ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriétés;

ATTENDU QUE la recommandation du comité consultatif d'urbanisme est d'approuver la demande;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseillère McBrine & résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest approuve la demande de dérogation mineure #051 afin réduire la marge de recul arrière applicable à l'agrandissement au bâtiment principal (maison) à 12.21 mètres, plutôt que 25 mètres et de permettre un agrandissement de la maison de 25' x 25' plutôt que 50% du bâtiment existant tel que stipulé à l'article 19.2.5 du règlement de zonage #264-2008.

6.3

#084-0911

Demande de prolongation du délai prévu pour l'adoption des règlements d'urbanisme de concordance afin de se conformer aux orientations, objectifs, politiques particulières et au document complémentaire du schéma révisé deuxième remplacement de la MRC Brome-Missisquoi

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a jusqu'au 23 septembre 2011 pour rendre ses règlements d'urbanisme conformes au schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement de la MRC Brome-Missisquoi;

ATTENDU QUE la non-conformité de certaines dispositions des règlements d'urbanisme est attribuable à la situation particulière de Bolton-Ouest, qui malgré l'absence de périmètre d'urbanisation, compte des secteurs de villégiature-rurale dynamiques où tout développement futur serait proscrit en vertu de nouvelles règles inadaptées;

ATTENDU QUE selon l'article 239 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut demander au M.A.M.R.O.T. de prolonger le délai;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Briggs appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest demande au M.A.M.R.O.T de prolonger le délai prévu pour l'adoption des règlements d'urbanisme de concordance jusqu'au 23 septembre 2012.

7.

#085-0911

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par conseiller Simms appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité QUE le rapport de l'Inspecteur Municipal soit approuvé ainsi que son chèque de kilométrage au montant de \$126.96 et celui de l'inspecteur à la voirie au montant de \$289.20.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

7.2

#086-0911

Inspecteur Municipal - expiration de la période de probation

ATTENDU QUE Sébastien Meunier a été engagé comme inspecteur municipal à partir du 8 mars 2011 avec une période de probation de six mois;

ATTENDU QUE la période de probation se termine le 8 septembre 2011;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseillère McBrine et résolu à l'unanimité QUE Sébastien Meunier soit nommé inspecteur municipal et QU'à partir du 8 septembre 2011 son salaire annuel augmentera à \$35,880.00 et reste ce montant pour l'année 2012 et QUE la compensation de kilométrage reste à .40ç par kilomètre.

8.

CORRESPONDANCE

8.1

Une invitation importante a été reçue de la MRC concernant une rencontre d'information sur le projet majeur permettant de valoriser les matières organiques qui aura lieu jeudi le 22 septembre 2011 à 19h30 à la salle Brome de la MRC Brome-Missisquoi.

8.2

Pierre & Denis Paradis a invité le conseil de célébrer le début des vendanges au Domaine du Ridge le 17 septembre 2011 de 14h à 17h. Une contribution de \$20.00 est demandée.

8.3

L'appel de projets pour le Pacte rural 2012 est maintenant en cours. Les promoteurs ont jusqu'au 2 novembre pour compléter une demande et jusqu'au 11 novembre pour fournir la résolution municipale.

9.

ADMINISTRATION

9.1

087-0911

Remboursement des taxes municipales 2011

'St. Andrew's Restoration Committee'

Proposé par conseillère McBrine appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest autorise un don de \$137.88 au comité St. Andrew's Restoration dans l'année 2012 représentant les taxes payées en l'année 2011.

9.2

088-0911

La liste de destruction des archives

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Loi sur les archives* oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU QUE l'article 9, de cette même loi, lie organisme public à son calendrier;

ATTENDU QUE l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

ATTENDU QUE l'article 199 du *Code municipal*, stipule que la secrétaire-trésorière ne peut

désister de la possession des archives de la municipalité qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller
Briggs
appuyé par conseiller Horne
et résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest approuve la liste de destruction des archives préparée par Dominic Boisvert, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 28.07.11 et autorise la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

10.

INCENDIE

10.1

Les coûts pour l'intervention à l'incendie au 92 chemin Stukely était de \$12,825.00. Il n'y avait pas d'interventions pour le mois d'août 2011.

11

CHEMINS

11.1

#089-0911

Rapport des travaux sur les chemins durant le mois d'août 2011

Proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Briggs et résolu à l'unanimité QUE le rapport soit approuvé tel que préparé par l'inspecteur à la voirie.

13.

COMPTES A PAYER

Solde à la banque le 31.07.11	\$ 218,504.87
Dépenses août 2011	100,361.03
Dépôts août 2011	34,173.78
Solde à la banque le 31.08.11	\$ 152,317.62 +
GIC \$569,125.06 + GIC \$94,132.98 (fonds de parcs & terrain de jeux)	

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois d'août/septembre 2011 au montant de \$127,921.42 (voir liste ci-jointe).

#090-0911

Paiement des comptes

Proposé par conseiller Simms
appuyé par conseiller Briggs & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois d'août/septembre 2011 au montant de \$127,921.42 soient payés.

Proposé par conseiller Horne que la réunion se termine à 20h05.

Adopté

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière

Donald Badger
Maire

PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL LUNDI
LE 3 OCTOBRE 2011 À 19H30.

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.